



Ce 14 février, la Chine a déclaré qu'à partir du 1er mai 2026, elle supprimera les droits de douane sur les importations en provenance de 53 pays africains, soit l'ensemble de ses partenaires diplomatiques sur le continent, à l'exception de l'Eswatini. Cette mesure s'inscrit dans une stratégie plus large de Pékin visant à consolider sa position de premier partenaire économique de l'Afrique, dans un contexte de rivalité accrue avec les États-Unis et de concurrence croissante pour l'accès aux marchés et aux ressources du continent. Quels sont les intérêts économiques poursuivis par Pékin et Washington en Afrique ? Quel positionnement peut adopter l'Europe face à la rivalité sino-américaine sur le continent ? Le point avec Émilie Laffiteau, chercheuse associée à l'IRIS.

Cette annonce intervient alors que les échanges sino-africains n'ont cessé de croître au cours des dernières années : en 2025, le commerce bilatéral a atteint environ 348 milliards de dollars. Cette progression reste toutefois marquée par un déséquilibre structurel et croissant en faveur de la Chine, les exportations chinoises vers l'Afrique dépassant largement les ventes africaines vers la Chine, ce qui s'est traduit par un déficit d'environ 102 milliards de dollars pour le continent. Pékin demeure ainsi le premier partenaire commercial de l'Afrique, représentant près d'un cinquième de ses échanges, alors que le continent ne pèse encore qu'environ 4 % du commerce extérieur chinois.

L'objectif affiché de cette mesure est d'augmenter les exportations africaines et de renforcer les liens économiques avec le continent. Elle pourrait en effet offrir une opportunité à certains pays d'accroître leurs ventes vers le marché chinois grâce aux gains de compétitivité liés à la suppression des droits de douane. Les pays disposant déjà d'une base industrielle ou agro-exportatrice — comme l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya ou encore l'Éthiopie et la Tunisie — pourraient ainsi bénéficier davantage de

cet accès préférentiel, ce qui contribuerait à réduire, au moins partiellement, leurs déficits commerciaux vis-à-vis de la Chine. En revanche, pour les pays dont les exportations restent dominées par des matières premières brutes, des hydrocarbures ou des produits agricoles non transformés, les effets risquent de rester limités, la demande pour ces produits étant moins sensible aux variations tarifaires (les produits extractifs sont par exemple peu taxés et leur demande dépend surtout des cours mondiaux, moins des tarifs).

Sans diversification industrielle, la suppression des droits de douane risque donc de faire perdurer un modèle d'échanges asymétrique : les exportations africaines augmenteraient en volume, mais sans transformation structurelle, tandis que les importations chinoises continueraient de croître rapidement. À moyen terme, seuls les pays capables de transformer localement leurs ressources ou de développer des secteurs industriels pourraient améliorer leur balance commerciale — des gains qui dépendront toutefois de leur capacité à répondre aux normes, à produire à grande échelle et à s'insérer dans les chaînes logistiques vers la Chine — tandis que les économies plus dépendantes des matières premières pourraient voir leurs déséquilibres persister, voire s'accroître.

Alors que Donald Trump a imposé des droits de douane supplémentaires, variant de 10 % à 30 % selon les pays, à la quasi-totalité du continent, l'Afrique risque de se retrouver au cœur de la guerre commerciale que se livrent Washington et Pékin. Quels sont leurs intérêts économiques et stratégiques dans la région ?

La hausse des droits de douane décidée par l'administration états-unienne — avec des taux compris entre environ 10 % et 30 % pour plusieurs pays africains, notamment l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya ou encore l'Égypte selon les catégories de produits — s'inscrit dans la stratégie protectionniste globale de l'« America First », visant à réduire le déficit commercial et à relocaliser la production industrielle. Dans le même temps, les États-Unis cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en minerais stratégiques, tels que le cobalt, le cuivre ou le lithium, indispensables aux technologies vertes et aux semi-conducteurs. Cette orientation se concrétise notamment par le soutien à des projets d'infrastructures comme le corridor ferroviaire de Lobito, destiné à relier la « ceinture de cuivre » de la République démocratique du Congo et de la Zambie au port angolais de Lobito afin de faciliter l'exportation de minerais vers les chaînes de valeur occidentales.

De son côté, la Chine poursuit une stratégie double : sécuriser l'accès aux matières premières essentielles à son industrie et élargir ses débouchés commerciaux dans un marché en forte croissance de plus de 1,3 milliard d'habitants. En supprimant les droits de douane sur la quasi-totalité des importations africaines, Pékin cherche à consolider son statut de premier partenaire économique du continent tout en renforçant son influence au sein du « Sud global ». Cette politique s'inscrit dans une présence plus large, fondée sur le financement d'infrastructures, le développement de zones industrielles et des projets ferroviaires ou portuaires, souvent liés aux Nouvelles routes de la soie, à l'image de la ligne ferroviaire Addis-Abeba–Djibouti ou du port de Doraleh à Djibouti.

Longtemps marquée par des logiques d'extraction et de dépendance, l'Afrique apparaît aujourd'hui comme un théâtre de compétition géoéconomique entre Washington et Pékin. Les États-Unis privilégient la sécurisation des ressources critiques et l'endigement de l'influence chinoise, tandis que la Chine mise sur l'intégration commerciale, les investissements et l'accès aux matières premières. Cette rivalité pourrait offrir aux pays africains une marge de manœuvre accrue pour négocier investissements, infrastructures et accès aux marchés, mais elle comporte aussi le risque de nouvelles dépendances ou de pressions politiques contradictoires, dans un contexte où les enjeux commerciaux, énergétiques et stratégiques sont étroitement imbriqués, avec parfois des logiques divergentes.

Face à cette rivalité sino-américaine, quelle place occupe l'Union européenne en matière d'échanges commerciaux avec le continent africain ? Quelles perspectives économiques pourraient se dessiner entre les deux continents face à ces deux puissances susmentionnées ?

L'Union européenne occupe une place centrale dans les échanges commerciaux africains, malgré la montée en puissance de la Chine et la pression commerciale américaine. En 2024, les échanges de biens entre l'UE et l'Afrique ont atteint environ 355 milliards d'euros, avec près de 189 milliards d'importations européennes et 165 milliards d'exportations vers le continent, soit un solde globalement excédentaire pour l'Afrique. L'UE reste ainsi un partenaire commercial stratégique, représentant environ un tiers du commerce extérieur africain. En outre, plus de 90 % des exportations africaines entrent sur le marché européen sans droits de douane grâce à plusieurs régimes préférentiels, à l'instar des accords de partenariat économique (APE) conclus avec différentes régions africaines, ce qui offre un accès commercial relativement favorable par rapport à d'autres grandes puissances.

Les échanges restent cependant structurés par un schéma qui évolue difficilement : l'Afrique exporte majoritairement des matières premières, des hydrocarbures et des produits agricoles, tandis que l'Europe exporte surtout des machines, des produits chimiques et des biens manufacturés. Ce modèle, qui présente des similitudes avec les relations commerciales du continent avec la Chine ou les États-Unis, engendre des interdépendances marquées : l'UE dépend des ressources africaines, notamment énergétiques et minières, tandis que de nombreux pays africains restent dépendants des importations industrielles européennes. En parallèle, l'Europe demeure le premier investisseur sur le continent, avec environ 239 milliards d'euros de stocks d'investissements directs étrangers (IDE) en 2023, ce qui lui confère un poids économique durable.

Face à la rivalité sino-américaine, l'Union européenne cherche à se positionner comme un partenaire intermédiaire et stabilisateur, misant sur des accords commerciaux, des investissements et des projets de transition énergétique, notamment *via* l'initiative Global Gateway. Lancée en 2021, elle vise à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'ici 2027 pour financer des infrastructures durables, notamment en Afrique, afin de proposer une alternative aux financements chinois fondée sur des standards environnementaux et sociaux plus élevés et des partenariats avec le secteur privé. Cette stratégie pourrait offrir aux pays africains une alternative : plutôt qu'un alignement exclusif sur la Chine ou les États-Unis, ils pourraient diversifier leurs partenaires et tirer parti de la concurrence entre les grandes puissances pour obtenir de meilleurs accès aux marchés, financements et transferts technologiques. À moyen terme, les perspectives les plus favorables concernent surtout les pays capables d'intégrer les chaînes de valeur euro-africaines (énergies renouvelables, transformation agricole, minerais critiques), ce qui pourrait contribuer à rééquilibrer leurs balances commerciales et à réduire leur dépendance aux exportations de matières premières.